

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Décision du 14 décembre 2022**

**portant affectation à la mission « Aménagement des territoires, ville, logement et outre-mer » du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2233793S

**La Cheffe du Contrôle général économique et financier,**

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 modifié relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 modifié relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1973 relatif à la création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des organismes d'aménagement foncier et urbain, ensemble les arrêtés du 24 mai 2005 et du 11 décembre 2007 ayant modifié sa dénomination ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2022 portant affectation de Monsieur Vincent GUITTON au Contrôle général économique et financier ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Vincent GUITTON, administrateur général de l'Etat, est affecté à la mission « Aménagement des territoires, ville, logement et outre-mer » du Contrôle général économique et financier.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 14 décembre 2022

La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
H. CROCQUEVIEILLE